



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 73865

## Texte de la question

M. Félix Leyzour appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi, notamment ceux qui demeurent dans des zones rurales. Ceux-ci, non indemnisés au titre de l'assurance chômage, ne disposent pas de ressources pour vivre de façon autonome et de fait demeurent à la charge de leurs parents. Accéder à un premier emploi nécessite des moyens. En effet, les démarches de recherche d'emploi sont bien souvent onéreuses pour se rendre à de nombreux entretiens d'embauche éloignés de leur domicile. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire le point sur le dispositif actuel et lui indiquer les mesures envisagées pour l'améliorer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Félix Leyzour](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (4<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73865

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1209